Programme du Monitorat d’Agility Niveau 1
(MAG-1 type 1 et MAG-1 type 2)

Cette formation peut être dispensée par toute personne habilitée à le faire : formateur CNEAC, compétiteur de haut niveau… (formateur habilité MEC-1 pour le 1er module).

Les méthodes et techniques d’apprentissage en agility ont considérablement évoluées ces dernières années, il est nécessaire de faire évoluer nos formations de moniteurs d’agility.

**Important :** Le monitorat d’agility se doit de former des moniteurs, c’est-à-dire des personnes capables de former, d’accompagner, de conseiller et non, de former des compétiteurs.

L’objectif du MAG-1 est d’apporter les techniques nécessaires pour démarrer une équipe maître/chien en agility et l’accompagner jusqu’à un niveau grade 2 mais aussi, celui d’apprendre à enseigner et à conseiller suivant les aptitudes du chien et de son maitre. Celui du MAG 2 qui suivra, est de permettre d’aider des équipes désireuses de monter en grade 3 ou de s’essayer à l’international.

Les bases de l’apprentissage restent les mêmes, quelles que soient les ambitions des équipes à entraîner.

**Stagiaires**: toute personne s’inscrivant à un MAG-1 doit satisfaire aux conditions suivantes :

* Avoir 18 ans révolus à la date de l’inscription au MAG-1
* Avoir une licence CNEAC de l'année en cours, et son carnet de moniteur s’il est titulaire du MEC-1 et/ou du MAG 1, ancienne formule. Dans le cas du MAG-1 Type 1, l’organisateur commandera auprès de la CNEAC les carnets de moniteur dont les stagiaires auront besoin.
* Avoir le niveau grade 2 (c’est-à-dire concourir en grade 2 ou avoir concouru en grade 2.

**Matériel nécessaire** :

* Terrain d’agility aux normes avec tous les obstacles aux normes.
* Du matériel pour la proprioception (deuxième module).
* Un abri couvert ou une salle pouvant accueillir au minimum 20 personnes assises.
* Eventuellement un vidéo projecteur et un écran.
* La présence de quelques chiens des stagiaires est nécessaire, plus particulièrement lors du troisième module.

Déroulement du MAG-1

 On distingue deux cas :

* **MAG-1 type 1**, réservé aux personnes non titulaires d’un MEC-1 : ce MAG-1 se déroule sur trois modules lors de trois week-ends différents.

NB. Le MAG-1 type 1 ne donne pas d’équivalence MEC-1.

* **MAG-1 type 2**, réservé aux personnes titulaires d’un MEC-1 et/ou titulaires d’un MAG-1 de plus de 5 ans. Ce MAG-1 se déroule alors sur deux modules lors de deux week-ends différents. Ces deux modules sont communs aux modules 2 et 3 du MAG-1 type 1.

Pour les titulaires de MAG-1 de plus de 5 ans, le MAG-1 type 2 sert donc de remise à niveau.

Dans chacun des cas, le MAG-1 accueillera au maximum 20 personnes.

Le premier module MAG-1 est commun au premier module du MEC-1. Il se déroule en salle et à l’extérieur.

Les deuxième et troisième modules MAG-1 sont exclusivement pratiques et recentrés sur le chien et le travail de l’équipe.

Contenu du MAG-1

**Premier module** : animé par un formateur habilité MEC-1

Le programme est celui du premier week-end du MEC-1.

**Deuxième module** : animé par un formateur habilité MAG-1

* B-A-BA -Fondations-Tricks-Proprioception
* Étapes d’âge à respecter chez le chien pour le préparer à l’agility
* Les apprentissages en agility : obstacles -conduite.

**Troisième module** : animé par le formateur du module 2.

Poursuite du module 2 sur les apprentissages en agility avec :

* La pédagogie face à un groupe dans une séance d’agility.
* Création d’ateliers avec objectifs précisés par le formateur.
* La bonne lecture du chien dans un apprentissage.

Validation du stage

La validation du stage portera sur les apprentissages en agility et la mise en œuvre. Cette validation pourra se faire au fil des modules.

Le formateur se réserve le droit de ne pas valider un stagiaire qui ne montre pas les compétences attendues (connaitre le règlement, poser un parcours, exposer un objectif, corriger un exercice…) et ce, tout au long des 2 ou 3 modules.

En cas de non-validation, une attestation de suivi de stage sera inscrite sur le carnet de moniteur.